AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 12 numéros par an

EDITION DE LA STATION DU MIDI (Tél. 52.73.20)

(ARIEGE, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRÉNÉES, TARN, TARN-ET-GARONNE)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 11, rue de la Pleau - TOULOUSE.

C. C. P. : TOULOUSE 3614-19

ABONNEMENT ANNUEL 15

Supplément n°2 au Bulletin n° 34 de JUILLET 1963 1963-19

- AVERTISSEMENTS -

VIGNE

MILDIOU : De nouvelles taches vont apparaître incessamment dans tous les secteurs où s'est produit l'orage du 17 Juillet au soir.

En conséquence, dans ces lieux et notamment lorsque le précédent traitement n'a pas été réalisé avant l'orage cité, il serait prudent d'effectuer une nouvelle application juste avant la prochaine chute de pluie.

BLACK-ROT : Des taches, se manifestant à la fois sur feuilles et sur grappes, sont actuellement en cours d'apparition.

Dans les vignes sensibles déjà contaminées il conviendrait d'effectuer un traitement soigné, à placer juste avant la chute de pluie à venir.

Lorsque les grappes sont atteintes, un poudrage de celles-ci pourrait précéder la pulvérisation.

VERS DE LA GRAPPE : (Cochylis et Eudémis) -

Dans toutes les vignes habituellement sensibles à ces ravageurs, il y aurait intérêt à effectuer dès à présent un poudrage insecticide en utilisant, de préférence, un ester phosphorique.

ARBRES FRUITIERS

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER : Protection des pêches : Sur les variétés dont la récolte ne commencera pas avant le 10 Août, il est recommandé d'appliquer un traitement très soigné qui devra être terminé au plus tard le 26 Juillet.

- Respecter scrupuleusement la législation concernant les limites d'emploi de chacun des produits utilisables.

- INFORMATIONS -

VIGNE

OIDIUM : Surveiller les vignes sensibles et, le cas échéant, intervenir aussitôt.

COCHENILLE FLOCONNEUSE : Les larves sont maintenant écloses. Dans les vignes infestées un traitement à base de parathion (par pulvérisation) permettra de les détruire. Bien mouiller l'ensemble du feuillage.

CULTURES LEGUMIERES

MELONS : (Anthracnose et Oïdium) Poursuivre la protection en effectuant un traitement mixte Manèbe + Soufre ou Dinitrophénylcrotonate. Préférer le Dichlone au Manèbe si des taches de nuile rouge sont effectivement reconnues.

TOULOUSE le 22 JUILLET 1963

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,
J. BESSON - E. JOLY

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux
L. IMBERT

D. P. 25-9-63 248794

Imprimé à la Station d'Avertissements de TOULOUSE - le Directeur Gérant : L. BOUYX